

Patrimoine immobilier communal : une nécessaire rationalisation au service des administrés

Un devoir de responsabilité, d'équité et de transparence, tels sont les principes énoncés par Franck Le Bohellec, Maire de Villejuif pour expliquer le lancement d'un inventaire du patrimoine de la ville et la nécessité de le valoriser. La nouvelle municipalité, confrontée aujourd'hui aux difficultés financières de la ville poursuit son objectif de maîtrise des dépenses de fonctionnement, qui grèvent le budget de la commune et entend actionner tous les leviers de création de ressources afin de maintenir la qualité des services dans l'intérêt prioritaire des administrés.

Chauffage, nettoyage, entretien... Ce sont de lourdes dépenses de fonctionnement qui pèsent chaque jour sur le budget de la Ville, concernant son patrimoine foncier. En effet, la commune accueille un ensemble d'associations et de syndicats dans ses bâtiments et / ou sur ses terrains communaux, généralement de superficie moyenne, repartis dans les différents quartiers. L'idéal serait de repenser ces lieux afin de mutualiser les coûts et rationaliser les dépenses de fonctionnement.

A cet effet, un inventaire a été établi par la Direction de l'Urbanisme pour bien identifier les locaux et étudier les possibilités de cessions immobilières. Le fruit de ces ventes permettrait notamment de contribuer à rembourser une partie de la dette et à récupérer des marges de manœuvre financières pour continuer à investir en faveur d'un service public de qualité.

La Bourse du travail sera conservée à Villejuif

Contrairement au tract co-signé par FO 94, la CGT du Val-de-Marne, l'Union syndicale Solidaires 94 et l'U. 94, appelant à un rassemblement vendredi 6 février 18h sur le parvis de l'Hôtel de Ville, la Bourse du travail située 16 rue Jean-Jaurès à Villejuif ne sera pas fermée.

Attaché à la défense de l'action syndicale, Franck Le Bohellec encourage bien entendu la protection des travailleurs, la création d'emplois, l'insertion professionnelle, la défense des droits et l'ensemble des combats légitimes avancés par les différents syndicats du Val-de-Marne.

Mis à disposition par accord tacite sous les précédentes mandatures, le bâtiment communal abritant la Bourse du travail permet aux syndicats d'y demeurer gratuitement et à temps complet.

Face à un contexte budgétaire contraint, il est de la responsabilité de la nouvelle municipalité d'identifier divers scénarios. Des rencontres seront organisées très prochainement avec les acteurs concernés afin de trouver les meilleures solutions pour tous.

Contact Presse

Claude Sadaj
01 45 59 20 54 / 06 03 17 47 62
c-sadaj@villejuif.fr
www.ville-villejuif.fr

